«Formation profesionnelle - Yves Pozzo di Borgo regrette que le texte n’intègre pas la représentativité des organisations professionnelles d’employeurs»

21/02/2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Foramtion professionnelle - Yves Pozzo di Borgo regrette que le texte n’intègre pas la représentativité des organisations professionnelles d’employeurs

Le sénat a adopté dans la nuit du jeudi 20 février le projet de loi réformant la formation professionnelle. **Le sénateur de Paris, Yves Pozzo di Borgo** a soutenu comme la majorité de son groupe UDI-UC, un texte remanié par le groupe.

Toutefois, il regrette que son amendement, qui avait pour but d’organiser la représentativité des organisations professionnelles d’employeurs, telles que les SCOP, Sociétés coopératives et participatives, n’ait pas été adopté.

Le sénateur considère que le modèle d’économie social et solidaire n’est pas suffisamment développé en France, et il regrette que ce projet de loi aussi important n’ait pas intégré ce concept.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC